



Compte-rendu du CDAS du 30 juin 2020

Ordre du jour

1. Approbation du procès verbal du CDAS du 26 novembre 2019
2. Actualités de la sous-direction des Politiques Sociales
3. Compte Rendu D Activité 2019 (CRA) de la délégation
4. Validation des enveloppes affectées aux CAL 2020 (Crédits actions locales)
5. Restitution groupe de travail Arbre de Noël 2020
6. Questions et communications diverses.

Ont siégé : Laetitia Hany, Catherine Stark et Matthieu Testart en tant que titulaires.

1. Approbation du procès verbal du CDAS du 26 novembre 2019 :

Le PV a été adopté à l'unanimité.

2. Actualités de la sous-direction des Politiques Sociales :

Le président fait le résumé de tous les événements intervenus au niveau national depuis le 26 novembre 2019 (date du dernier CDAS en Haute-Marne), le contexte étant bien évidemment marqué par la crise sanitaire.

Toutes ces informations sont accessibles sur le site de la fédération des finances FO (Action Sociale) : <https://financesfo.fr/action-sociale/>

Le président aborde le « rapport sur le fonctionnement du réseau de l'action sociale » de novembre 2019. Si le président rappelle son attachement à une solution de proximité, le rapport tend à remettre en cause l'existence même du CDAS, instance pourtant essentielle à la vie des agents.

Le dialogue s'étant arrêté suite à la pandémie de Covid 19, le sort de cette instance reste en suspens.

FO rappelle son attachement aux instances locales et s'inquiète de la dégradation du dialogue social (avenir des CDAS, suppression des CHS-CT et des CAPL mutations et promotions...).

3. Compte Rendu d' Activité 2019 (CRA) de la délégation :

La Déléguée retrace l'année écoulée : actions santé, visites de postes, séjours pour actifs et retraités, effectifs bénéficiaires, restauration collective...

L'année 2019 aura notamment été marquée par le départ de l'assistante sociale Laetitia Six. Sa remplaçante prendra ses fonctions au 01/09/2020.

4. Validation des enveloppes affectées aux CAL 2020 (Crédits actions locales) :

Le montant affecté aux CAL pour l'année 2020 s'élève à 16000 €. Après mise en réserve de 6 % soit 960 €, le budget CAL est de 15040 € (plancher). La réserve pourra éventuellement être levée à l'automne.

La visibilité de la répartition sur l'année est assez difficile pour 2020 en raison du contexte sanitaire.

Les sorties des 12 mai (Paris pour les retraités) et 27 juin (sortie famille au Parc de Sainte-Croix) sont d'ores et déjà annulées.

Un point de situation sera fait au 20 juillet quant au maintien de la sortie du 3 octobre à Epernay. Dans l'intervalle, les membres du CDAS pourront formuler leurs propositions pour les activités à envisager pour la fin d'année.

5. Restitution groupe de travail Arbre de Noël 2020 :

Comme suite au groupe de travail réuni le 30 janvier 2020, le choix s'est porté sur le spectacle KIDZISTAN, spectacle de musique et mapping (animations visuelles) par la Compagnie des 3 Trésors à Provenchères (88).

Il est prévu que l'Arbre de Noël se tienne le mercredi 2 décembre à la salle des fêtes de Chaumont, sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire.

6. Eléments de contexte liés à la crise sanitaire :

Un point spécifique est fait sur l'activité de la Délégation au cours de la période marquée par le confinement.

La continuité du service a ainsi permis de maintenir les prestations liées notamment aux tickets restaurants ou à l'aide à la parentalité.

Le restaurant inter administratif de Chaumont a rouvert ses portes le 25 mai.

Saisi par plusieurs convives inquiets du respect des mesures de distanciation sociale, en particulier dans la file d'attente (le port du masque n'étant pas obligatoire dans les espaces de circulation dans ce type de restauration), FO souhaite savoir s'il est possible de faire un rappel des bonnes pratiques à destination des usagers du RIA.

Le président confirme qu'il est impératif de faire respecter ces mesures pour le bien de tous. Contact sera pris avec le RIA pour effectuer ce rappel.

7. Questions et communications diverses :

Pour finir, le président annonce que la Déléguée de l'Action Sociale prend sa retraite à la fin du mois de juillet.

Elle ne sera pas remplacée. Le suivi de la mission sera assuré par la Déléguée de la Marne, à l'exception de la thématique de la restauration, suivie par la Délégation du Haut-Rhin.

Des situations similaires auront lieu dans l'Aube et les Ardennes (la déléguée de la Marne devant aussi s'occuper de l'Aube).

Ces situations ne font malheureusement que confirmer nos inquiétudes sur le devenir de l'action sociale de proximité. Comment, en effet, maintenir une même qualité de service avec des Délégués éloignés et devant s'occuper de plusieurs départements ?

Les représentants FO continueront de se battre pour le maintien d'une action sociale de proximité pour l'ensemble de des agents.